

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION A DISTANCE**



Réf: FF/01/19/0004

Vu l'Arrêté N° 8765/MESRS/CAB/97 du 24 octobre 1997 portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Vu l'Arrêté N° 04/497/MESRS/CAB du 25 février 2004, portant création de l'Institut Supérieur de Formation à Distance;

Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Le Diplôme de **Licence** (Premier Cycle LMD)

est décerné à **Mamadou DIAWARA**, Matricule: 153010174

Né(e) en 1979 à Faranah (Guinée), de Mamady et de Aiba DIAWARA. Nationalité: Guinéenne

Le titulaire a satisfait aux exigences du Programme de Licence Développement Communautaire avec la Mention: **Bien**

En foi de quoi, le Conseil de l'Institut, en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de Licencié en **Développement Communautaire**.

Le Chef Service Scolarité

Mamadou Saliou BARRY



Conakry, le 21 janvier 2019

Le Directeur Général

Pr Mamadou Saliou DIALLO